

Académie Européenne des Médecines Naturelles A. E. M. N.



Cours de naturopathie Alain Tardif

Programme temps plein en visioconférence ou en présentiel, les stages et les cycles 3 en présentiel

**Ecole reconnue par l'OMNES
Organisme de formation certifié Qualiopi**



Dossier d'inscription

Démarrage des cours : 1er octobre 2025

La formation comprend trois cycles, les cycles 1 et 2 en semaine (en visio ou en présentiel), le cycle 3 en stages de regroupement en présentiel

cycle 1 : conseiller en nutrition bien être en magasin

cycle 2 : naturopathe conseiller

cycle 3 : naturopathe praticien

**Sous la direction d'Alain Tardif
et de son équipe d'intervenants qualifiés**

AEMN, 4 rue du Grand Gonnet, 42000 Saint Etienne
Déclaration d'activité enregistrée sous le N°82 42 02010 42.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Tél. : 06 83 34 84 76 ; email : alaintardif@aemn.org

Consultez aussi notre programme sur www.aemn.org

Comment suivre nos formations en fonction de votre emploi du temps

Nous proposons une formule à temps plein, qui peut être suivie en une année, soit en présentiel à Saint Etienne, soit en visioconférence en direct de la salle de cours de Saint Etienne. Les stages de regroupement et les cycles 3 des cours sont effectués en présentiel.

La formule cycle 1 + 2 + 3 comprend 1200 heures de cours et de stage en entreprise.

Si vous êtes en disponibilité ou demandeur d'emploi :

Vous pouvez suivre nos cours en une seule année.

Pour le cycle 1 (possible aussi en visioconférence)

– 9 semaines de trois à quatre jours, un stage de regroupement de cinq jours début juillet.

Pour le cycle 2 (possible aussi en visioconférence)

– 9 semaines de trois à quatre jours, stage de regroupement de cinq jours début juillet.

Pour le cycle 3

– un stage de 10 jours à la Toussaint, un stage de 10 jours en février, un stage botanique d'une semaine, un stage de 10 jours à Pâques et un stage de 15 jours du 30 juillet au 14 août

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour étudier vos contraintes et vos équivalences, afin de pouvoir suivre nos cours dans les meilleures conditions.

Pour les stages en entreprise

Vous pouvez choisir les dates comme vous souhaitez, dates qui seront à chaque fois fixées dans une convention de stage avec le lieu de stage et avec l'école. Une fois fixées, ces dates ne pourront plus être changées.

Nos contacts auprès des pharmacies et parapharmacies, ainsi que des magasins bio, vous permettront de trouver des lieux de stage facilement

Prérequis pour les 3 cycles : niveau BAC Accessibilité aux personnes handicapées : oui

Notre lieu de cours à Saint Etienne

Notre lieu de cours peut accueillir des groupes de 14 élèves maximum en présentiel. Nous disposons d'un vidéo projecteur, d'un accès internet, d'une bibliothèque de livres consultables sur place, pour une meilleure qualité pédagogique. Nous nous équipons aussi de la visioconférence, permettant à ceux qui veulent suivre nos cours en visioconférence de pouvoir le faire.

La salle de cours est accessible, hors cours, sur rendez-vous :

AEMN, 4 rue du Grand Gonnet, 42000 Saint Etienne, tel : 06 83 34 84 76

Nos enseignants à Saint Etienne (cycles 1, 2 et 3)

Pour les différentes disciplines enseignées, nous confions les cours aux meilleurs enseignants possibles de manière à ce que vous soyez formés au plus haut niveau dans chaque discipline de la naturopathie.

Voici la liste de nos enseignants à Saint Etienne (sous réserve de modification) :

Alain Tardif, directeur des cours, naturopathe, enseignant de : L'approche globale du bien-être, la mycothérapie, nutrition tome 1 et 2, la phytothérapie niveau 1 (cours en TP), la santé de l'habitat, les élixirs floraux, l'iridologie et autres bilans, la pratique de la consultation, les positions corporelles énergétiques et les stages botaniques phytothérapiques et comestibles, la phytothérapie niveau 1 (cours en WE), la phytothérapie niveau 2 (cours en WE et en TP).

Melissa Marvin, naturopathe relaxologue réflexologue, praticienne en ayurvéda, enseignante de : aromathérapie, relaxation/revitalisation, réflexologie plantaire, ayurvéda et naturopathie, grossesse et contraception naturelle

Caroline Gayet, naturopathe, enseignante de : argilo et naturocosmétique,

Jean Raynaud, ostéopathe, enseignant de : l'anatomie, la physiologie, la biologie cellulaire, les dysfonctionnements physiologiques

Pascal Gibouin, Praticien Hygiéniste, enseignant de : Oligothérapie

Vanina Charpenay, naturopathe praticienne ayurvéda, enseignante de : Les massages ayurvédiques

Bernard Raymond, praticien en énergétique chinoise, enseignant de : Energétique chinoise et kinésiologie, Psychoénergétique chinoise appliquée à la consultation

Magali Details, naturopathe, enseignante des cours suivants : gestion du stress et des émotions, relation d'aide consultant thérapeute.

**Nos formateurs ont minimum 3 ans d'expérience
dans leurs disciplines**

Cours de naturopathie Selon l'approche holistique d'Alain Tardif

**1200 heures de formation
sur un à trois ans**

Les cours de naturopathie sont supervisés par **Alain Tardif**, directeur de l'Académie Européenne des Médecines Naturelles (AEMN). L'AEMN est une école de formation en naturopathie reconnue par l'OMNES, qui œuvre en France pour la reconnaissance de la naturopathie avec les Mutuelles de santé et définit des critères de qualité des praticiens.

Vous pouvez choisir de suivre nos cours sur un an si vous êtes en disponibilité ou demandeur d'emploi, et sur deux ou trois ans si votre emploi du temps vous oblige à étaler la formation.

Notre organisme de formation étant certifié AFNOR, de ce fait vous pouvez adresser vos remarques sur la qualité de l'école et des cours directement à l'AFNOR.

Nos moyens pédagogiques, actions et objectifs proposés dans le cadre de la formation continue

Nos cours se font en présentiel (945 heures) avec des intervenants qualifiés, et en stage en entreprise (255 heures). Chaque discipline est étudiée en module de cours. Pour chaque module, un support de cours est distribué, avec une bibliographie conseillée (voir liste des livres conseillés sur le site www.aemn.org). Dans le cadre des cours, de nombreux supports vidéos sont vidéo projetés, assurant un caractère vivant et pratique aux cours théoriques.

Les actions et objectifs varient selon le cycle que vous voulez atteindre. Ils peuvent s'inscrire dans le cadre d'une conversion professionnelle, d'une acquisition ou d'un perfectionnement de connaissances, d'une promotion professionnelle, ou d'une préparation à la vie professionnelle.

Nous proposons trois cycles de formation :

Conseiller en nutrition bien être en magasin (cycle 1) : acquérir les connaissances nécessaires pour conseiller des compléments alimentaires et des cosmétiques bio en magasin bio, parapharmacie, pharmacie, ou pour être technico-commercial pour un laboratoire de compléments alimentaires.

Naturopathie conseiller (cycle 2) : acquérir les connaissances nécessaires pour pratiquer la consultation en naturopathie dans un cabinet de bien-être.

Naturopathe praticien (cycle 3) : acquérir des spécialités complémentaires, telles que la réflexologie plantaire, afin d'offrir une palette de techniques bien être diversifiées en cabinet de naturopathie, ou de travailler dans un centre de bien être pluridisciplinaires.

Des examens sont organisés durant l'année, pour évaluer les compétences acquises. Un certificat de réussite (**certificats* en cours de reconnaissance**) est délivré lorsque l'élève a atteint le niveau minimum requis (voir plus loin : déroulement des examens cycle 1, 2 et 3).

Tous nos cours théoriques peuvent être suivis en visioconférence

***certificats non reconnus par l'Etat, par l'éducation nationale, ni par le ministère du Travail**

Programme en semaine à Saint Étienne

Total sur les trois cycles : 1200 heures de cours et stages

Les horaires des cours des cycles 1 et 2 sont de 9h à 12h et de 14h à 17h, soit 6 h par jour. Les horaires durant les stages de regroupement sont de 9h à 13h et 14h à 19h. Durant le stage botanique et les stages de regroupement, les élèves sont hébergés en gîte tout confort.

1^{er} cycle : Naturopathie cycle 1, cycle conseiller nutrition en magasin (certificat délivré* : conseiller en nutrition) 315 heures : tarif 2600 €.
--

Cours en présentiel ou en visio, au choix

Maitriser l'approche globale du bien-être : 9 h : le 1 octobre 2025 et le 2 octobre au matin

Maitriser la Nutrition tome 2 : 9 h le 2 octobre après midi et le 3 octobre 2025

Maitriser la relaxation/revitalisation (partie théorique) : 18 h le 7, 8 et 9 octobre 2025

Les jeûnes, les diètes, les cures hydriques, autres types de cures, les techniques de respiration, les exercices de polarité, autres techniques de relaxation et de réharmonisation, travaux pratiques.

Maitriser la Nutrition tome 1 : 36 h le 14, 15, 16, 17, 20, 21 octobre 2025

Les grandes familles d'aliments et de nutriments, l'individualisation alimentaire, préparation et cuisson des aliments, compléments alimentaires, introduction à l'oligothérapie. La qualité alimentaire (labels qualité, polluants, additifs).

Maitriser la Mycothérapie : 18 h : le 22, 23 et 24 octobre 2025

La biologie des champignons, toxicologie, propriétés nutritionnelles et mycothérapiques.

Maitriser la Phytothérapie : 72 h le 12, 13, 14, 17, 18, 19, 20, 24, 25, 26, 27 nov 2025, et le 1^{er} déc 2025

Les formes galéniques des plantes, l'aromathérapie, la gemmothérapie, la matière phytothérapique, les traitements par type de terrain organique.

Maitriser les Élixirs : 18 h le 2, 3 et 4 décembre 2025

Principe des élixirs, les fleurs de Bach, les autres élixirs, mode de prescription des élixirs.

Maitriser la Santé de l'habitat : 18 h le 9, 10 et 11 déc 2025

Les champs telluriques, les perturbations naturelles des champs telluriques, les pollutions de l'habitat, comment limiter les pollutions de l'habitat, travaux pratiques.

Stage de regroupement juillet de 5 jours du 29 juin au 3 juillet (en présentiel) :

Maitriser la relaxation/revitalisation (partie pratique) : 18 h du 29 juin au 30 juin 2026

Maitriser la naturocosmétique argilothérapie : 27 h du 1 au 3 juillet 2026

Huiles de beauté, huiles essentielles en cosmétique, soins du cheveu et de la peau, additifs nocifs en cosmétologie classique, la charte cosmébio et autres certifications. Types d'argiles, composition des argiles, usage des argiles par voie externe et par voie interne. Les indications. Les précautions d'emploi.

Examens cycle 1 : 7 h le 4 juillet 2026 (Rattrapages possibles, le 5 septembre)

En avril, mai ou juin, selon vos disponibilités : Stage en magasin bio : 72 h

2^{ème} cycle : Naturopathie cycle 2, cycle naturopathe conseiller (certificat* délivré : naturopathe conseiller) 315 heures : tarif : 2600 €.

Cours en présentiel ou en visio, au choix

Maitriser la Biologie cellulaire : 45 h le 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15 janv 2026, le 19 janv AM 2026

Structure de la cellule, la vie de la cellule, la différenciation cellulaire, la biochimie, le métabolisme cellulaire, la respiration cellulaire.

Maitriser l'Anatomie : 36 h le 20, 21, 22, 26, 27, 28 janvier 2026

Anatomie des os, des muscles, du tube digestif, des reins, des poumons, de l'appareil circulatoire, du système nerveux, des organes des sens, des glandes hormonales/sexuelles, les stades embryonnaires.

Maitriser la physiologie : 45 h le 29 janvier 2026, le 2, 3, 4, 5 février 2026, le 9 et 10 février 2026, le 11 février au matin.

Le principe d'homéostasie, la température corporelle, la physiologie de la digestion, de la respiration, de la circulation, du sang, des reins, du système nerveux, des glandes hormonales, les phases de croissance.

Maitriser l'oligothérapie : 9 h le 11 février après midi et le 12 février 2026

L'oligothérapie, Les éléments atomiques, structure de la matière, caractéristiques électroniques, les macro éléments, oligoéléments, éléments trace, métaux lourds, traitements par les éléments atomiques.

Maitriser la Phytothérapie : 18 h le 16, 17 et 18 février 2026

L'étude de la biochimie et des principes actifs des plantes, utilité des totum des plantes, l'étude de la biochimie et des principes actifs des huiles essentielles (familles chimiques, chémotypes, usage de l'aromatogramme).

Maitriser l'Iridologie/autres bilans (théorie) : 18 h le 10, 11 et 12 mars 2026

L'iridologie, l'onychologie, autres types de bilans d'hygiène vitale.

Comprendre les dysfonctionnements physio : 27 h le 16, 17, 18, 19 mars 2026

Sont abordées les descriptions des principaux dysfonctionnements chroniques et de leurs conséquences physiologiques et anatomiques.

Stage de regroupement de juillet de 5 jours du 6 juillet au 10 juillet (en présentiel) :

Maitriser l'Iridologie/autres bilans (pratique) : 18 h du 6 au 7 juillet 2026

Maitriser la Pratique de la consultation : 27 h du 8 au 10 juillet 2026

Comment on s'installe, les statuts pour travailler comme naturopathe, comment mène-t-on une consultation : la pratique de l'entretien, exemples concrets et travaux pratiques.

Examens cycle 2 : 7 h 30 le 11 juillet 2026 (Rattrapages possibles le 5 septembre)

En septembre, selon vos disponibilités : Stage en magasin bio ou cabinet de consultation : 72 h

***certificat non reconnu par l'Etat, par l'éducation nationale, ni par le ministère du Travail**

3^{ème} cycle à Saint Etienne : Naturopathie cycle 3, praticien en naturopathie (certificat délivré : naturopathe praticien) 570 heures : tarif : 3800 euro
--

Cours en présentiel

Les stages peuvent être suivis sur un an ou sur deux ans, en fonction de vos disponibilités :

- **La première année : le stage 1 et 2 + le stage botanique**
- **La seconde année : le stage 3 et le stage d'été**
- **Ou alors les cinq stages en un an.**

1^{er} stage de regroupement : du 27 au 31 oct 2025, le 1^{er} nov et du 3 au 7 novembre 2025

Maitriser les techniques d'énergétique chinoise et kinésio : 90 h le 27, 28, 29, 30 et 31, le 1^{er} novembre puis le 3, 4, 5, 6 octobre 2025

L'apprentissage des techniques de bien être par l'énergétique chinoise et par le test de kinésiologie.

Maitriser la psycho énergétique chinoise appliquée à la consultation : 9 h : le 7 nov 2025

L'outil de l'approche chinoise comme approche de la personne

2^{ème} stage de regroupement : du 23 au 27 février et du 2 au 5 mars 2026

Maitriser la réflexologie plantaire : 81 h Le 23, 24, 25, 26, 27 fév 2026, le 2, 3, 4, 5 mars 2026

Les bases de la réflexologie plantaire, réflexologie plantaire cycle 1 et 2

3^{ème} stage de regroupement : du 6 au 10 avril et du 13 au 17 avril 2026

Maitriser l'approche du bien être énergétique : 9 h le 6 avril 26

Le principe des techniques énergétiques : le magnétisme, l'hypnose, les champs de Lakhovsky, les points d'énergie, l'effet kirlian, la dynamisation homéopathique, le physioscan et affine, la morathérapie, la milthérapie, les postures énergétiques occidentales.

Maitriser la relation d'aide : 36 h le 7, 8, 9, 10 avril 2026

Apprentissage de base des techniques de gestion émotionnelle par l'hypnose, la PNL et l'EMDR

Maitriser la Grossesse et contraception naturelle : 18 h le 13 – 14 avr 2026

La grossesse, les soins spécifiques de la femme, les méthodes naturelles de contraception

Maitriser la gestion du stress et des émotions : 27 h le 15, 16 et 17 avril 2026

L'approche d'un certain nombre d'outils de relation d'aide qui permettent de recueillir des informations destinées à comprendre le besoin réel du consultant, pour adapter les conseils au plus juste. La personne se sent alors mise en valeur, et la confiance pourra s'établir tout naturellement.

Stage botanique

Maitriser la botanique phytothérapique (un au choix) : 54 h

Du 2 au 9 mai 2026 : Midi, ou **du 16/05/25 au 23/05/26** : Vercors, ou **du 18 au 25 juillet 2026** : Haute Maurienne.

Reconnaissance sur le terrain de plantes phytothérapiques et comestibles. Elaboration d'élixirs floraux selon plusieurs méthodes. Elaboration d'une huile florale. Utilisation culinaire des plantes comestibles.

4^{ème} stage de regroupement :

Module d'août : du 30 juillet au 3 août et du 5 août au 14 août 2026 (9 h par jour, week-ends inclus - Hébergement en gîte dans la région de Saint Etienne)

Maitriser l'ayurveda et naturopathie : 135 h 30 juillet au 3 août et du 5 août au 14 août 26

Les bases de l'ayurveda, l'historique et les grands principes (doshas -énergies vitales, dhatus -tissus, agni -feu digestif, constitution de naissance), ainsi que l'étude des principaux remèdes de base (alimentation, épices, plantes) et des soins (massages, soin du nez, des pieds, acupressure...)

Examen écrit cycle 3 : le 5 septembre 2026, en présentiel ou en visio

En septembre, selon vos disponibilités : Stage en magasin bio ou cabinet de consultation : 111 h

Total sur les trois cycles : 1200 heures de cours et stages

Stage botanique phytothérapique et comestible Provence Verte et Vercors en mai ou Haute Maurienne en juillet

Dans le Midi : du samedi 2 au samedi 9 mai 2026 (pour 12 personnes maximum)

Ce stage permet de connaître les plantes phytothérapiques et comestibles de la Provence Verte. Nous vous ferons découvrir les espèces phyto, les usages culinaires des espèces comestibles, ainsi que les fleurs à élixirs. Nous élaborerons sur place un ou plusieurs élixirs floraux, ainsi que de l'huile à l'hélichryse. Nous découvrirons environ une cinquantaine de plantes phyto et une bonne trentaine de plantes comestibles, que nous cuisinerons le soir avec des produits bio.

Dans le Vercors : du samedi 16 au samedi 23 mai 2026 (pour 20 personnes maximum)

Ce stage permet de connaître les plantes phytothérapiques et comestibles du Vercors. Nous vous ferons découvrir les espèces phyto, les usages culinaires des espèces comestibles, ainsi que les fleurs à élixirs. Nous élaborerons sur place un ou plusieurs élixirs floraux, ainsi que de l'huile à la pâquerette. Nous découvrirons environ une cinquantaine de plantes phyto et une bonne trentaine de plantes comestibles, que nous cuisinerons le soir avec des produits bio.

En Haute Maurienne : du samedi 18 au samedi 25 juillet 2026 (pour 12 personnes max)

Ce stage permet de connaître les plantes phytothérapiques et comestibles des Alpes. Nous vous ferons découvrir les espèces phyto, les usages culinaires des espèces comestibles, ainsi que les fleurs à élixirs. Nous élaborerons sur place un ou plusieurs élixirs floraux, ainsi que de l'huile à l'arnica (Haute Maurienne). Nous découvrirons environ une cinquantaine de plantes phyto et une bonne trentaine de plantes comestibles, que nous cuisinerons le soir avec des produits bio.

Déroulement des examens cycle 1, 2 et 3

Cycle 1 : conseiller nutrition bien être (taux de réussite : 98%)

UV de Mycothérapie : 1 demi-heure d'écrit (Quizz)

UV de Phytothérapie cycle 1 : 1 h d'écrit. (Quizz)

UV de Santé de l'habitat/introduction à la géobiologie : 1 heure d'écrit (questions cas pratiques)

UV sur les élixirs floraux/cristaux : 1 demi-heure d'écrit (questions cas pratiques)

UV sur l'approche holistique : 1 demi-heure d'écrit (Quizz et questions cas pratiques)

UV de Nutrition : 1 heure d'écrit (Quizz et questions cas pratiques)

UV de Techniques de relaxation et revitalisation : 1 demi-heure d'écrit (Quizz et questions cas pratiques)

UV naturo cosmétique argilothérapie : 1 demi-heure d'écrit (Quizz)

Pour obtenir ce cycle, il faut avoir la note de 10/20 minimum à toutes les épreuves. En cas d'échec à une ou plusieurs épreuves, des rattrapages sont proposés. En cas d'échec au bout de trois rattrapages, il n'est plus possible de passer de rattrapage supplémentaire.

Cycle 2 : naturopathe conseiller (taux de réussite : 95%)

UV de Physiologie : 1h30 d'écrit (questions cas pratiques)

UV d'Anatomie : 1h30 d'écrit (Quizz et questions cas pratiques)

UV de Biologie cellulaire : 1 heure d'écrit (Quizz et questions cas pratiques)

UV de Iridologie et autres bilans : 1h30 heures d'écrit (questions cas pratiques)

UV de Pratique de la consultation en naturopathie/iridologie : 1 heure d'oral (questions cas pratiques)

UV d'oligothérapie : ½ heure d'écrit (Quizz et questions cas pratiques)

UV de dysfonctionnements physio : une heure d'écrit (questions cas pratiques)

UV de phyto cycle 2 : une demi-heure d'écrit. (Questions cas pratiques)

Pour obtenir ce cycle, il faut avoir la note de 10/20 minimum à toutes les épreuves. En cas d'échec à une ou plusieurs épreuves, des rattrapages sont proposés. En cas d'échec au bout de trois rattrapages, il n'est plus possible de passer de rattrapage supplémentaire.

Cycle 3 : examen général en naturopathie : naturopathe praticien (taux de réussite : 98%)

- soutenance de mémoire devant un jury (coefficient 3).
- épreuve écrite sur 4 heures (coefficient 2).
- Epreuve orale : une consultation auprès d'un consultant (coefficient 1).
- Notes d'assiduité ou notes de certification pour les modules de cycle 3 (coefficient 1)

L'élève qui obtient la moyenne générale minimum de 10/20 obtient le certificat de naturopathie*. Des mentions sont attribuées à partir de la moyenne générale de 12/20. L'élève peut repasser l'examen général de naturopathie s'il a échoué, sauf en cas d'absentéisme aux cours. En cas d'absentéisme non justifié, 1 point est retiré pour 10 % d'absence non justifiée, 2 points pour 15% et 3 points pour 20%. Ces sanctions ne sont pas discutables et s'inscrivent dans les critères de reconnaissance en fonction du nombre d'heures de cours et du contenu des cours.

Examens cycle 1 : 7 h le 4 juillet 2026

Examens cycle 2 : 7 h 30

le 11 juillet 2026

Rattrapages possibles en visio (dates au choix) ou le 5 septembre 2026, en présentiel

Examen écrit cycle 3 : le 5 septembre 2026, en présentiel ou en visio

Tarifs des cours/modalités de paiement

Prix des cours complets : 9000 € (pour les stages sur le terrain, le prix de l'hébergement est compris)

Soit :

Cycle 1: 2600 € (+ 200 euro si vous voulez les supports de cours papier)

Cycle 2: 2600 € (1600 € pour infirmières et médecins) (+ 200 euro si vous voulez les supports de cours papierf)

Cycle 3 : 3800 €

Le paiement peut être étalé en dix fois pour chaque cycle. Une fois les cours démarrés, il n'est plus possible d'en rembourser le montant, quel que soit le motif de l'arrêt des cours invoqué par l'étudiant.

Nous pouvons également proposer des modules ou des stages botaniques phytothérapiques à la carte. Dans ce cas, les coûts de chaque module sont les suivants :

Module de Mycothérapie : 18 heures	300 euro
Module de Phytothérapie : 126 heures (dont 8 jours de stage théorique et 7 jours de stage botanique sur le terrain en mai ou juillet)	1900 euro
stage botanique phytothérapique : 54 heures (hébergement en gîte et nourriture compris)	600 euro
Module de Santé de l'habitat : 18 heures introduction à la géobiologie	300 euro
Module sur les élixirs floraux/cristaux : 18 heures	300 euro
Module sur l'approche holistique : 9 heures	200 euro
Module de Nutrition : 45 heures	600 euro
Module Techniques de relaxation/revitalisation : 36 heures	500 euro
Module Iridologie et autres bilans : 36 heures	500 euro
Module Pratique de la consultation : 27 heures	350 euro
Module naturo cosmétique argilothérapie : 27 heures	350 euro
Module énergétique chinoise et kinésiologie : 81 heures	1400 euro
Module réflexologie plantaire niv 1 + 2 : 81 heures	1400 euro
Module ayurvéda et naturopathie : 135 heures	1600 euro

Bulletin d'inscription au cycle naturopathie TP
cursus complet en 1200 heures (cycle naturopathe spécialisé)
(bien choisir le cycle que vous souhaitez suivre en cochant la case de la formule souhaitée)

(à remplir impérativement et à renvoyer à : AEMN, 4 rue du Grand Gonnet, 42000 Saint Etienne ou par mail à alaintardif@aemn.org)

Nom : Prénom : email :

Adresse :

Code postal : Ville : téléphone (fixe ou portable) :

Pour mieux évaluer votre niveau de départ, nous vous demandons de nous fournir une copie des principaux certificats obtenus, si vous en avez. Pour les mêmes raisons, nous vous demandons de décrire votre parcours professionnel (joindre un Curriculum Vitae). Exprimez vos motivations en quelques lignes sur une feuille jointe.

Les visioconférences sont en direct de Saint Etienne

Vous joignez, le cas échéant, un dossier de prise en charge congé formation (joindre le dossier)

Cochez la formule choisie :

cycle 1 : 2600 euro ☐ **cycle 2** : 2600 euro ☐ **cycle 3** : 3800 euro ☐

cycle 1+2 : 5200 euro ☐ **cycle 1+2+3** : 9000 euro ☐

Les cours sont payables en dix fois quel que soit la formule choisie

Voulez-vous avoir les supports de cours des cycles 1 et 2 en version papier plutôt qu'en pdf ?

Si oui, cochez la case ☐ **cela coutera un supplément de 200 euro par cycle**

Si non, vous recevrez les cours en format pdf.

Pour s'inscrire aux cycles 2 ou 3, il faut avoir suivi les cycles précédents. Vous pouvez suivre les trois cycles en même temps.

Les cours peuvent être réglés ainsi : 30% en début de cours en trois fois, 70% le mois suivant, en 7 fois. Ou alors vous réglez la totalité en dix fois.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de AEMN

L'inscription n'est validée qu'après acceptation du contrat de formation qui vous sera envoyé, ou après acceptation du dossier de congé formation.

Attention : En cas d'arrêt du cursus, nous nous réservons le droit d'encaisser les règlements à titre d'indemnité sauf cas de force majeure dûment constaté, dans le cadre de l'article L.6354-1 du code du travail.

Veuillez dater et signer (précédé de la mention, lu et approuvé)

Questionnaire de vos besoins en termes d'acquisition de connaissances
(à remplir lors de l'inscription)

Avez-vous des connaissances approfondies en biologie du corps humain
oui ☐ non ☐

Si oui, lesquelles ?

Avez-vous des connaissances dans le domaine de la naturopathie
oui ☐ non ☐

Si oui, lesquelles ?

Avez-vous des connaissances dans des techniques telles que la réflexologie
oui ☐ non ☐

Si oui, lesquelles ?

Quel est votre projet professionnel ?

Quel débouché professionnel souhaitez-vous ?

Quel est votre profil professionnel (joindre un CV) ?

Avez-vous la maîtrise de la langue française ?

Quelles sont vos difficultés éventuelles (dyslexie, dyspraxie, etc.) ?

Si vous êtes infirmière, médecin, kiné, ostéopathes, vous êtes dispensés des modules d'anatomie, physiologie, biologie cellulaire, dysfonctionnement physiologique

Indiquez les modules de cours que vous maîtrisez par ailleurs (à prouver par des certificats correspondants)

Questionnaire d'admission à notre formation de naturopathie
A remplir pour toute personne qui veut s'inscrire
(deux à trois lignes par question maximum)

Vous souhaitez vous inscrire à nos cours de naturopathie. Pour évaluer votre motivation, nous vous demandons de répondre à ce simple questionnaire, en quelques lignes par question.

- 1) Pour vous que représente la naturopathie ?

- 2) Avez-vous un projet professionnel dans la naturopathie, et si oui, lequel ?

- 3) Pourquoi voulez-vous suivre des cours de naturopathie ?

- 4) Pourquoi avez-vous choisi notre école de naturopathie ?

- 5) Pour vous, quelles qualités faut-il avoir pour travailler dans la naturopathie ?

- 6) Avez-vous des contraintes qui vous empêcheraient d'être assidu aux cours, si oui, lesquelles ?

- 7) Pour vous qu'est ce un bon naturopathe ?

- 8) qu'est-ce que la naturopathie peut vous apporter à titre personnel ?

Bulletin d'inscription à la carte

(à remplir impérativement et à renvoyer à l'Académie Européenne des Médecines Naturelles,
4 rue du Grand Gonnet, 42000 Saint Etienne ou par mail à alaintardif@aemn.org)

Nom : Prénom : tél portable :

Adresse : email :

Code postal : Ville : téléphone :

Je m'inscris au(x) cours suivant(s) (cochez selon votre choix) :

Module de Mycothérapie	☐	300 €
Module de Phytothérapie	☐	1900 €
(choisir votre lieu de stage* : Midi Vercors Haute Maurienne)		
Stage botanique	☐	600 €
(choisir votre lieu de stage* : Midi Vercors Haute Maurienne)		
Module Santé de l'habitat/introduction à la géobiologie	☐	300 €
Module élixirs floraux/cristaux	☐	300 €
Module sur l'approche holistique	☐	200 €
Module de Nutrition	☐	600 €
Module relaxation et revitalisation	☐	500 €
Module Iridologie et autres bilans	☐	500 €
Module Pratique de la consultation	☐	350 €
Module de naturo cosmétique argilothérapie	☐	350 €
Module énergétique chinoise et kinésiologie**	☐	1400 €
Module de réflexologie plantaire 1 + 2 **	☐	1400 €
Module ayurvéda et naturopathie**	☐	1600 €

Total à régler

Les cours seront réglés ainsi : en 10 fois, ou 30% en début de cours, le solde le mois suivant, en 7 fois.

L'ordre des chèques est : AEMN

L'inscription n'est validée qu'après acceptation du contrat de formation qui vous sera envoyé. Le règlement des cours est effectué en début de stage, en deux fois.

Attention : En cas d'arrêt du cursus, nous nous réservons le droit d'encaisser les règlements à titre d'indemnité sauf cas de force majeure dûment constaté, dans le cadre de l'article L.6354-1 du code du travail.

***Pour le stage botanique, le tarif comprend la location du gîte et la nourriture (déplacements à votre charge)**

**** ces cours se déroulent en présentiel à Saint Etienne, en weekends ou en stage de regroupement**

Veuillez dater et signer (précédé de la mention, lu et approuvé)

Proposition d'équivalences aux naturopathes issus d'autres écoles

Nous proposons une équivalence aux naturopathes et autres praticiens issus d'autres écoles et désireux de profiter de la qualité de nos cours pour se remettre à jour ou pour acquérir un certificat d'une école mieux reconnue que la plupart des écoles de naturopathie en France.

Les conditions d'obtention de cette équivalence sont les suivantes :

Nous proposons à nos élèves de passer :

Au niveau 1, naturopathe conseiller en magasin bio : 8 épreuves

Au niveau 2, niveau naturopathe praticien : 8 épreuves

Pour acquérir le niveau 1, il vous faut passer toutes les épreuves du niveau 1, soit les disciplines suivantes :

Phytothérapie, nutrithérapie, géobiologie, approche holistique, mycothérapie, élixirs floraux, relaxation/revitalisation, argilo/naturocosmétique.

Vous obtenez le certificat du niveau 1 si vous avez la moyenne, soit 10/20 minimum, à toutes ces épreuves. Si vous échouez à l'une de ces épreuves, vous pouvez la repasser à condition de suivre le cours correspondant, de manière à acquérir le niveau de connaissances qui vous manque.

Pour acquérir le niveau 2, il faut passer toutes les épreuves du niveau 1, ainsi que les épreuves suivantes :

Physiologie, anatomie, biologie cellulaire, iridologie et autres bilans, oligothérapie, pathologie, phyto niveau 2, épreuve orale

Si vous échouez à l'une des épreuves du niveau 1 et 2, il vous est proposé de suivre le cours correspondant pour pouvoir repasser cette épreuve.

Il y a un droit d'entrée à ces examens d'équivalence, droit applicable uniquement dans le cadre de ces équivalences :

Droit d'entrée aux examens du niveau 1 : 250 euro

Droit d'entrée aux examens du niveau 1 + 2 : 350 euro

Ces droits couvrent les frais de salle, de correction, de tenue d'examen, etc.

Les tarifs des cours que vous devez repasser en cas d'échec sont les tarifs en vigueur sur nos plaquettes de cours. Pour les cours non tarifés, comptez 100 euro par jour ouvrable.

Code de déontologie de l'AEMN

Ce code de déontologie est signé obligatoirement par tous les élèves qui s'inscrivent à nos cours, impliquant l'accord avec tous les termes de ce code.

Article 1 : Tout membre de l'AEMN ne peut pratiquer d'actes médicaux s'il n'est pas médecin. En particulier, s'il n'est pas médecin, le membre de l'AEMN ne fera aucun diagnostic médical par quelque méthode que ce soit, et ne prescrira ni médicaments allopathiques, ni médicaments homéopathiques.

Article 2 : Les pratiques infirmières sont réservées aux anciens élèves titulaires du certificat d'infirmière. En particulier, un ancien élève diplômé ne peut pratiquer d'injections ou de prises de sang s'il n'est pas titulaire du certificat d'infirmière.

Article 3 : Les massages à usage médicaux sont réservés aux kinésithérapeutes et ne peuvent être pratiqués par des élèves membres de l'AEMN s'ils ne sont pas eux-mêmes kinésithérapeutes.

Article 4 : Le prosélytisme religieux, politique ou sectaire, quel qu'il soit, est pros crit formellement au sein de l'AEMN, ainsi que dans la pratique de la naturopathie. Nul ne peut refuser de prendre en charge un consultant pour des raisons racistes, politiques, religieuses ou sectaires. Nul ne peut se servir des consultations en naturopathie pour diffuser des idées sectaires, religieuses, politiques, quelles qu'elles soient.

Article 5 : Le praticien membre de l'AEMN ne peut en aucun cas faire état de promesses ou de garanties de résultats. Il ne peut s'engager que sur les moyens et ne peut avoir qu'obligation de moyens. Il doit obéir aux règles applicables à toutes consultations thérapeutiques, et notamment respecter la confidentialité des informations livrées lors des consultations par les consultants.

Article 6 : Le praticien membre de l'AEMN ne peut en aucun cas imposer une ou plusieurs pratiques sectaires, notamment en matière d'alimentation. De plus, il ne peut imposer une quelconque vue philosophique impliquant des restrictions alimentaires, visant à supprimer des aliments d'un régime alimentaire. Le végétarisme et toute autre pratique alimentaire inspirée d'une philosophie ou d'une pratique religieuse ne peuvent relever que de la conscience personnelle de chacun et ne sauraient être érigées en tant que moyen thérapeutique.

Article 7 : Le praticien membre de l'AEMN se doit d'alerter son consultant si celui-ci adopte des pratiques alimentaires trop restrictives, menaçant son état de santé (végétalisme, macrobiotique, crudivorisme, etc.).

Article 8 : Le praticien membre de l'AEMN se garde de nuire. Primum non nocere doit être la règle de base du praticien membre de l'AEMN. En particulier, il se gardera de prescrire à mauvais escient une plante contre indiquée à un consultant qui pourrait en souffrir, et de même, il se gardera de prescrire des huiles essentielles pures par voie interne ou en application externe sur les zones sensibles du corps (yeux, glandes sexuelles, etc.).

Article 9 : Les pratiques d'escroquerie, qui pourraient être commises par un membre de l'AEMN, sont cause d'exclusion de l'AEMN.

Article 10 : Les cours de l'AEMN cycle 1 et 2 étant la propriété intellectuelle de l'AEMN, et les cours du cycle 3 étant la propriété intellectuelle des intervenants du cycle 3, aucun ancien élève ne peut prétendre les utiliser ou s'en inspirer pour fonder une école de formation. Seules les antennes de l'AEMN sont habilitées à délivrer cet enseignement.

Pour le stagiaire
(nom et prénom du stagiaire)

Pour l'organisme de formation
Alain Tardif, Président

L'AEMN, ses avantages

Nous avons voulu doter notre école d'une structure pédagogique fiable capable de soutenir les élèves et les anciens élèves dans leur démarche de formation. Cette structure, c'est l'Académie Européenne des Médecines Naturelles, chargée de créer les liens entre élèves et anciens élèves et de gérer les aspects pédagogiques de nos cours. De plus, l'AEMN est reconnue par l'OMNES, la principale organisation professionnelle de naturopathes, qui œuvre pour la reconnaissance de notre titre en France.

Ainsi, l'AEMN propose désormais, sur Paris et Saint Etienne :

- une bibliothèque d'ouvrages sur la santé, le développement personnel, les techniques de soin, la santé publique, etc.
- une bibliothèque des mémoires des anciens élèves.
- une bibliothèque de revues.

Actuellement, cette bibliothèque comprend 400 ouvrages, une cinquantaine de mémoires, une collection de revues telles que Plantes et Santé, Votre Santé, la collection complète de Biocontact. Cette bibliothèque sera enrichie encore d'environ 200 ouvrages. Les ouvrages sont consultables sur place uniquement.

L'AEMN, c'est aussi un site internet www.aemn.org qui permet, depuis peu, aux élèves et anciens élèves, d'accéder moyennant mot de passe, à de la documentation technique, des liens vers de documents vidéo, des fiches de phytothérapie, de mycothérapie, d'élixir floraux, des mémoires d'anciens élèves, etc.

Grâce à l'AEMN, les anciens élèves peuvent dès à présent obtenir une assurance responsabilité civile auprès par l'OMNES ou le syndicat professionnel des naturopathes.

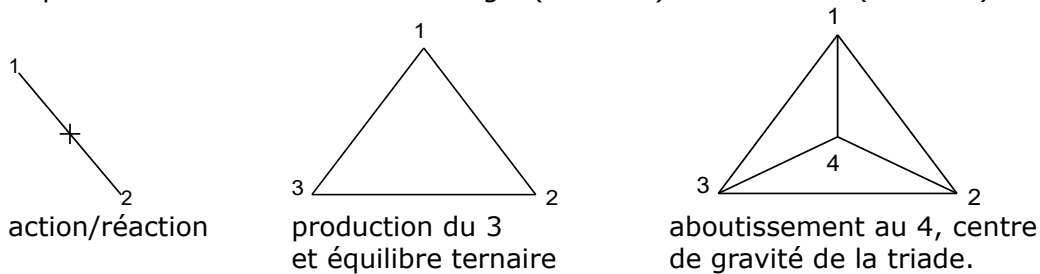
Enfin, l'AEMN est constituée d'un collège d'enseignants, issu des anciens élèves et des membres du conseil scientifique de l'AEMN, Ce qui permet désormais de perfectionner nos cours chaque année.

Qu'est-ce que l'approche holistique du bien être

Dans l'univers, il existe un couple fondamental, l'énergie et la matière. Tout est constitué par cette dualité. Mais ce couple énergie/matière est interactif. L'énergie agit dans la matière et la matière réagit à l'action de l'énergie, ce qui entraîne l'apparition de phénomènes ; par exemple, une force peut agir sur un solide et produire, comme phénomène, un mouvement. Ce processus entre l'énergie et la matière est ce qu'on appelle la loi d'action et de réaction.

Il résulte de ce processus une triade énergie matière phénomène, dont le centre de gravité (chiffre quatre) est le point commun de chacun des éléments de la triade. La tétrade ainsi obtenue est dite tétrade pythagoricienne, que Pythagore avait déduite de la numérologie et tenait en haute estime.

Nous figurons ci-dessous l'ensemble du processus à l'aide de ces représentations géométriques sur les relations entre l'énergie (chiffre 1) et la matière (chiffre 2).

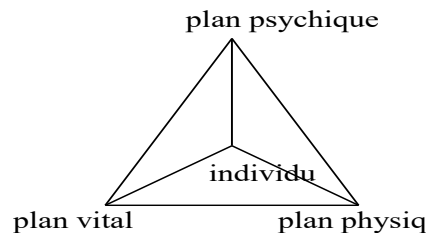


Nous nous apercevons que le 4, qui est une entité, possède trois composantes. Nous en déduisons la loi dite des composantes, selon laquelle toute entité possède trois composantes fondamentales et peut être décrite par le jeu interactif de chacune d'entre elle. Les entités, absolues comme le un, et relatives comme le deux et le trois, possèdent donc elles aussi trois composantes.

Appliquons à l'être humain les deux premières lois énoncées :

Selon la loi d'action et de réaction, nous sommes constitués d'un plan psychique, de nature active, qui agit sur un plan plus passif, le plan physique. Il en découle l'existence d'un plan intermédiaire, le plan vital, qui représente l'animation du corps physique par le psychisme, soit la vie de l'organisme.

Voici donc la tétrade pythagoricienne appliquée à l'homme :



Appliquons maintenant la loi des composantes :

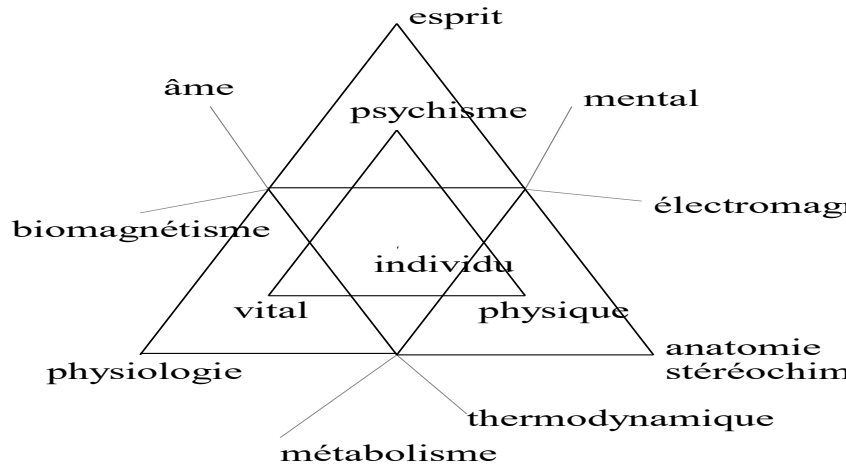
Le plan psychique comprend le corps spirituel, relié au cosmos, qui s'oppose au corps mental, ego de l'individu. C'est de l'action du corps spirituel sur le mental et de la réaction émanant de ce dernier aux forces de l'univers que naît le corps émotionnel ou âme.

Dans le plan physique, il existe une composante électromagnétique, de nature active ;

c'est elle qui permet la conduction nerveuse, par exemple, et qui agit sur les organes du corps humain. L'anatomie et la structure cellulaire et même moléculaire est donc la composante passive. Et de l'action et de la réaction mutuelle, de chaque composante naît la composante thermodynamique.

Enfin au plan vital, la composante énergétique (chakras, etc.) agit sur la composante métabolique, et de cela découle la physiologie.

Nous aboutissons alors au schéma suivant :



De cette compréhension holistique de l'être humain et de ses dysfonctionnements, on peut en déduire qu'une technique de bien être efficace doit impérativement s'attacher à traiter l'individu dans ses trois plans et ses neuf composantes. Il existe donc des techniques subtiles, des techniques vitales et des techniques physiques à employer conjointement en toute circonstance, et de manière individualisée.

Les techniques subtiles sont représentées par tout ce qui réharmonise les relations entre le corps spirituel et le mental ; il faut citer les fleurs de Bach, les exercices de relaxation en sophrologie, par la respiration (prana yama), les techniques yogiques, les trois piliers de la pratique spirituelle (détachement, humilité et méditation) et toute autre technique ou pratique visant le mental et le corps spirituel.

Les techniques vitales sont bien sûr le réglage alimentaire, les diètes et le jeûne, la phytothérapie, l'oligothérapie, la gemmothérapie et tout ce qui agit sur la physiologie et le métabolisme. C'est aussi le magnétisme, la cristallothérapie, le travail sur les chakras, etc., qui agissent sur la composante énergétique du plan vital.

Enfin, les techniques physiques peuvent être les exercices physiques, l'ostéopathie, la chiropractie, toutes les techniques de positionnement corporel, les bains de siège et les bouillottes, etc.

A chaque personne correspond donc une réponse d'hygiène vitale complète, capable d'agir dans la globalité de l'être humain. Cette réponse constitue l'approche holistique.